



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SESSION ORDINAIRE**  
**Séance du 28 juin 2018**

**DELIBERATION N° 106/06/2018 : SUBVENTION POUR L'ACQUISITION D'UN VELO CARGO -  
ATTRIBUTION**

*L'an deux mille dix-huit, le jeudi 28 juin à 18h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 22 juin 2018.*

**Présents Titulaires : 36**

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle AMOUROUX, Maxime BERAUDO, Marie-Claude BERLY, Marc BOURDONCLE, Nadine BOUVET, Nadia CHEKLIT, Didier CLAMENS, Alain CRIVELLA, Jean-Martial DEJEAN, Thierry DEVILLE, Daniel DONADIO, Alain GABACH, Jacques GAYRAL, Bernard GISQUET, José GONZALEZ, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Clarisse HEULLAND, Benoit IBRES, Jean-Louis IBRES, Aurore KOTHE, Pierre-Antoine LEVI, Christian MOULIS, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Françoise PIZZINI, Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT, Monique VALAT, Claude VIGOUROUX, Michel WEILL.

**Absents ayant donné pouvoir : 10**

Mesdames, Messieurs, Danielle BEDOS à Michel WEILL, Pierre BONNEFOUS à Jacques GAYRAL, Jean-Luc BUDOIA à Annie GUILLOT, Philippe FRANCOIS à Danielle AMOUROUX, Jean-François GARRIGUES à Pierre-Antoine LEVI, Sophie LARAN à Marie-Claude BERLY, Christine MOLLIN à Jean-Louis IBRES, Christian PEREZ à Aurore KOTHE, Bernadette SERIEYS à Alain ABADIE, Gaël TABARLY à Valérie RABAULT.

**Absents Excusés : 2**

Messieurs, Francis LABRUYERE, Thierry VIALON.

**Secrétaire de Séance : Madame Aurore KOTHE**

**Monsieur Alain GABACH donne lecture du rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,**

Par délibération en date du 19 avril 2018, le Conseil Communautaire a délibéré sur un dispositif d'aide aux particuliers pour l'achat d'un vélo cargo neuf avec ou sans assistance électrique (Délibération 71/4/2018).

Dans le cadre de son engagement pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre et afin de favoriser la pratique du vélo, le Grand Montauban Communauté d'Agglomération a décidé d'attribuer aux habitants du territoire une subvention de 250 € TTC pour l'achat d'un vélo cargo neuf avec ou sans assistance électrique par famille.

Une demande est soumise à l'accord du GMCA :

Nom	Prénom	Adresse	Vélo	Montant de la subvention
DAVID	Laurent	16 rue du cheval de MERENS 82000 MONTAUBAN	ECO Triporteur à assistance électrique	250 €

Le montant total de la subvention octroyée s'élève à 250 €.

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours,

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la conférence des Vice-Présidents du 19 juin 2018, il vous est proposé de bien vouloir :

- accepter de verser la subvention sollicitée pour l'achat d'un vélo cargo neuf, telle que présentée ci-dessus.

Entendu le présent exposé,  
Après en avoir délibéré,  
Le conseil communautaire décide :

- d'accepter de verser la subvention sollicitée pour l'achat d'un vélo cargo neuf, telle que présentée ci-dessus.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

**03 JUIL. 2018**

De sa publication le :

**03 JUIL. 2018**

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 29 juin 2018

La Présidente,  
Brigitte BAREGES

